

La qualité...notre métier!



Quality...our profession!



MANUEL D'UTILISATEUR OWNER'S MANUAL

Manufacturier d'équipements pour les services alimentaires.

Equipment manufacturer for the foodservice industry.



ATTENTION : Une mauvaise installation, ajustement, altération ou entretien peuvent causer des dommages matériels, des blessures ou la mort. Lire le manuel d'utilisateur avant d'installer ou d'entretenir cet équipement. WARNING : Improper installation, adjustment, alteration, service or maintenance can cause property damage, injury or death. Read the manual owner thoroughly before installing or servicing this equipment.



GARANTIE LIMITÉE POUR LES ÉQUIPEMENTS ANTONEE

(Canada seulement)

La garantie Antonee s'applique à tous les équipements qui ont été installés, utilisés et entretenus correctement selon le manuel d'instruction fournis avec votre équipement Antonee.

Les produits Antonee sont garantis à l'acheteur original d'être exempts de défaut de matériel et de main-d'œuvre. Cette garantie ne s'applique pas aux équipements endommagés, altérés ou abusés accidentellement ou intentionnellement, modifiés par un technicien de service non qualifié ou si un numéro de série est altéré ou manquant. Elle ne s'applique également pas lors des dommages causés aux éléments thermostatiques ou autres pièces électriques, par l'eau ou autres liquides. Les thermostats sont pré-calibrés en usine, une modification à cette calibration par l'utilisateur ne sera pas couvert par la garantie.

Antonee s'engage à réparer ou remplacer les pièces défectueuses causées par un défaut de matériel ou de main-d'œuvre durant la période de garantie. La décision d'honorer la garantie sera autorisée par le département de service d'Antonee, laquelle décision sera finale. La main-d'œuvre pour réparer ou remplacer le matériel défectueux sera garantie lorsque performée par une agence de service Antonee autorisée. Frais de déplacement de plus de 80 kms, jours fériés ou temps supplémentaire ne sont pas couverts.

L'installation, la vérification initiale ou la maintenance normale sont la responsabilité du distributeur, propriétaire-utilisateur ou le contractant à l'installation.

Période couverte : 90 jours pièces et main d'œuvre, un an pièces seulement, effectif à partir de la date d'achèvement substantiel des travaux émis par l'architecte. Les pièces remplacées lors de cette période seront garanties pour la portion non expirée de la garantie originale.

Suivant l'autorisation par notre département de service, tous les équipements de moins de 70 livres, considérés comme « portable » doivent être expédiés à l'usine, tous frais payés par l'utilisateur, un équipement neuf sera expédié pour remplacement.

ANTONEE EQUIPMENT LIMITED WARRANTY

(Canada Only)

Antonee guarantees to the original purchaser only that its product are free of defects in material and workmanship, under normal use and care as described in the owner manual supplied with your equipment.

This warranty does not cover thermostat calibration or defects due to or resulting from handling, abuse, misuse, nor shall it extend to any unit from which the serial number has been removed or altered, or modifications made by unauthorised service personnel or damage by flood, fire or other acts of God. Nor will this warranty apply as regards to the element damaged by water or any liquids.

The extent of the manufacturer's obligation under this warranty shall be limited to the replacement or repair of defective parts within the warranty period. The decision of the acceptance of the warranty will be made by Antonee service department, which decision will be final. Parts and labor during the warranty period will only be performed/supplied by authorized agencies. Travel over 50 miles, holiday or overtime charges are not covered.

The purchaser is responsible for having the equipment properly installed, operated under normal conditions with proper supervision and to perform periodic preventive maintenance.

Time period : 90 days parts and labor, one year parts only, effective from the date of substantial completion of the works issued by the architect. Parts replaced under this warranty are warranted for the un-expired portion of the original product warranty only.

Once authorised by our service department, equipment weighing 70 pounds or under, is considered portable, they must be taken or sent prepaid to Antonee's factory for in-warranty exchange. A new equipment will be sent for replacement.

DÉPANNAGE GÉNÉRAL

- ./ Est-ce que le voyant lumineux est allumé?
- ./ Est-ce que le disjoncteur est fonctionnel?
- ./ Est-ce que le cordon d'alimentation est endommagé?

Si les vérifications ci-dessus ont été effectuées et vous avez toujours des problèmes, contactez le service ANTONEE.

AVIS: Le service doit être effectué par un technicien qualifié préalablement autorisé par ANTONEE et qui est expérimenté et compétent dans le fonctionnement des équipements électriques commerciaux.

La garantie sera nulle et le fabricant se décharge de toute responsabilité dans les cas suivants: Le service est effectué par une compagnie non-autorisé par ANTONEE. Des pièces de rechange autres que celle d'ANTONEE sont installées dans l'appareil.

GENERAL TROUBLESHOOTING

- ./ Is power switch on and pilot light glowing?
- ./ Check circuit breaker?
- ./ Power cord is in good condition?

If the above checks out and you still have problems, call ANTONEE.

NOTICE : Service work should be performed only by a qualified technician who is experienced in and knowledgeable with the operation of commercial electric equipment. Contact ANTONEE's service department for reliable service, dependable advise or other assistance and for genuine factory parts.

Warranty will be void and the manufacturer is relieved of all liability if : Service work is performed by other than an ANTONEE Authorized Service Agency. Other than genuine ANTONEE replacement parts are installed.

Entretien de l'acier inoxydable

Pour enlever la saleté normale ou des résidus de produit sur de l'acier inoxydable, utiliser un savon doux ordinaire et de l'eau (avec ou sans détergent) nettoyer avec une éponge ou un linge. Sécher soigneusement avec un linge propre. Ne jamais utiliser de vinaigre ou de nettoyants à base de chlore.

Pour éliminer les graisses et les éclaboussures d'aliments qui ont cuit sur l'équipement, appliquer un nettoyant à métaux sur un chiffon doux ou une éponge humide et frotter dans le sens des lignes du polissage. Rincer à fond et sécher avec un chiffon propre toujours dans le sens des lignes de polissage, en employant cette méthode, ceci n'affectera pas le fini de votre équipement en acier inoxydable. Ne frottez jamais en faisant des mouvements circulaires.

Pour les tâches tenaces qui ne disparaissent pas avec ces procédures, elles peuvent généralement être enlevées en frottant la surface avec un tampon à récurer vendus pour ce type de surface. Ne pas oublier de toujours y aller dans le sens des lignes.

Stainless Steel care & cleaning

To remove normal dirt or product residue from stainless steel, use ordinary soap and water (with or without detergent) applied with a sponge or cloth. Dry thoroughly with a clean cloth. Never use vinegar or corrosive cleaner. Do not use chlorine based cleaners.

To remove grease and food splatter that have baked on the equipment, apply cleaners to a damp cloth or sponge and rub cleanser on the metal in the direction of the polished lines on the metal. Rubbing cleanser as gently as possible in the direction of the polished lines will not mar the finish of the stainless steel. Never rub with a circular motion. Soil and burnt deposits which do not respond to the above procedure can usually be removed by rubbing the surface with scotch-brite scouring pads or stainless scouring pads.



190, rue du parc Industriel, St-Côme Linière, Québec, Canada, G0M 1J0

Tél : (877) 485-1255 Fax : (418) 685-2410

info@antonee.ca

www.antonee.ca